

Lorsqu'il s'agit de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles, une démarche plus intégrée est requise : une démarche s'appuyant sur la diplomatie, le commerce, la sécurité et l'expertise d'une large gamme de ministères et d'organismes gouvernementaux canadiens.

UNE AIDE PLUS INTÉGRÉE

La *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officiel* du Canada requiert que toute aide au développement officiel contribue à la réduction de la pauvreté, tienne compte des points de vue des personnes en situation de pauvreté et soit conforme aux normes internationales en matière de droits de la personne.

L'aide internationale offerte par le Canada aux pays en développement constitue une source de soutien précieuse pour les personnes et les communautés dans le besoin. Cependant, nous devons améliorer notre capacité à offrir un ensemble adéquat de mécanismes et de partenariats dans un contexte précis, en prenant des risques modérés pour avoir la plus grande incidence.

Lorsqu'il s'agit de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles, une démarche plus intégrée est requise : une démarche s'appuyant sur la diplomatie, le commerce, la sécurité et l'expertise d'une large gamme de ministères et d'organismes gouvernementaux canadiens. Cela est cohérent avec le Programme 2030 qui reconnaît que les défis mondiaux sont reliés les uns aux autres et nécessitent la mise en place d'une réponse coordonnée.

La nature intégrée des interventions est particulièrement importante dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Le Canada est intervenu de manière intégrée dans le cadre de la crise qui sévit au Moyen-Orient, en déployant tout un éventail de ressources intégrées sur les plans humanitaire, du développement, de la paix et de la sécurité, combinées

aux efforts du ministère de la Défense nationale (voir l'encadré *Réponse intégrée du Canada à la crise prolongée au Moyen-Orient*) et aux initiatives de réinstallation des réfugiés dirigées par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Une meilleure intégration du développement et d'autres objectifs tels le commerce peuvent avoir des effets positifs pour les économies des pays en voie de développement, et pour le Canada. Le Canada étant une nation commerçante, sa vitalité économique dépend de la diversification de ses échanges commerciaux et de la recherche de nouveaux marchés pour ses produits et services. Cela est également vrai pour de nombreux pays en développement. En investissant dans les pays en développement, le Canada peut contribuer à encourager une croissance inclusive, à créer de l'emploi et à améliorer les revenus, en particulier pour les femmes et les filles.

À mesure que les économies des pays en voie de développement se consolident et deviennent plus stables, le Canada se voit offrir la possibilité de former de nouveaux partenariats commerciaux mutuellement bénéfiques, ce qui génère de nouvelles possibilités qui peuvent donner lieu à davantage de bons emplois bien rémunérés pour les Canadiens. Par exemple, la Chine et l'Inde se sont classées parmi les principaux bénéficiaires de l'aide canadienne dans les années 1990, et ces pays sont désormais considérés comme des partenaires économiques, diplomatiques, commerciaux et culturels importants. Les réseaux, les connaissances et les résultats durables que nous obtenons grâce à nos programmes d'aide internationale offrent des avantages à long terme pour la stabilité mondiale et les Canadiens.